

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture et la SARL Faucher.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

Maïs

Stades phénologiques et observations du réseau

Sur le réseau Limousin, la majorité des parcelles sont au stade « grains pâteux-dur » (30-32 % de MS, plante entière). Les récoltes d'ensilage ont démarré.

Commune	Date de semis	Variété	Stade	Proportion de plantes touchées			
				Cicadelle et puceron	Rouille	Charbon inflorescence	Charbon commun
87-Verneuil/Vienne	16/04/2014	LG 30275	Récolté				
87-Aixe/Vienne	23/04/2014	Arpège CS	parcelle non observée				
87-Flavignac	26/04/2014	Anjou 277	parcelle non observée				
87-St Laurent/Gorre	02/05/2014	Ronaldinio	parcelle non observée				
87-Janailhac	04/05/2014	Anjou 277	32% MS				
87-Couzeix	05/05/2014	Es Garant	parcelle non observée				
23-St Chabrais	05/05/2014	Prosper	Pâteux				
87-St Jean Ligoure	05/05/2014	Carami CS	Récolté (22/09)			5%	
87-Panazol	06/05/2014	Presta	parcelle non observée				
23-Ste Feyre	06/05/2014	Geox	parcelle non observée				
23-Lafat	07/05/2014	Herculi CS	Stade pâteux	Présence	16%	2%	
87-Linars	10/05/2014	Mantor	30% MS				
87-Glendon	11/05/2014	LG32 275	29% MS			5%	
87-Le Vigen	16/05/2014	Borelli	30% MS		15%		
87-Mézière/Issoire	17/05/2014	PR39F58	30% MS				
19-St Chamant	24/05/2014	LG30 240	parcelle non observée				

Cumul des températures base 6°C au 21 septembre 2014				Gain /semaine dernière
	Semis 15 avril 2014	Semis 1 mai 2014	Semis 15 mai 2014	
LIMOGES BELL. 87	1675	1595	1515	+ 96
MAGNAC LAVAL 87	1690	1609	1517	+ 95
ST YRIEIX 87	1603	1531	1455	+ 91
AHUN 23	Pas de données			
BOUSSAC 23	1541	1479	1396	+ 80
LA SOUTERRAINE 23	1597	1525	1444	+ 93

Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référents filières et rédacteurs du bulletin :

Céréales à paille

Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

05 55 04 64 53
ppenicou@fredon-limousin.fr

Colza - Maïs

Valérie LACORRE
Chambre Départementale d'Agriculture Haute-Vienne

05 87 50 40 00
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Repères à connaître

Le besoin en somme de températures pour une récolte ensilage à 32 % de MS (matière sèche) varie en fonction de la précocité des variétés :

Variétés très précoces (indices 220 à 240) = **1350 à 1410 °C**

Variétés précoces (indices 240 à 280) = **1400 à 1470 °C**

Variétés demi-précoces (indices 280 à 310) = **1460 à 1540 °C**

Variétés demi-tardives (indices 310 à 330) = **1540 à 1630 °C**

Pour gagner 1 point de MS sur la plante entière il faut environ 20 degrés-jour base 6 c'est-à-dire :

$((\text{Température maximale}^* + \text{Température minimale}) / 2) - 6$

* Dans la limite de 30°C

Pour la semaine à venir, nous devrions gagner en moyenne 1 point de matière sèche tous les trois jours.

Charbon commun à ustilago (*Ustilago maydis*)

Observations du réseau

Il a été observé du charbon sur les parcelles de Saint-Jean-Ligoure, Glandon (87) et Lafat (23).

Éléments de biologie et symptômes

Voir BSV GC n°1 du 09/09/14 (disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>).



Charbon commun à ustilago sur épi

Charbon des inflorescences (*Sphacelotheca reiliana*)

Observations du réseau : Il a été observé du charbon sur les parcelles de Linards, Panazol (87) et Lafat (23).

Éléments de biologie

Voir BSV GC n°2 du 16/09/14 (disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>).



Symptômes de charbon des inflorescences

Rouille du maïs (*puccinia sorghi*)

Observations du réseau : Elle a été observée sur les parcelles du Vigen (87) et Lafat (23).

Symptômes : Des pustules brun orangé dispersées sur les feuilles médianes sont caractéristiques. Elles évoluent vers une décoloration marron foncée à noire lors de la maturation du maïs.

Incidence sur le rendement : La rouille est très rarement nuisible sur le rendement.

Ce bulletin sera le dernier de la campagne maïs

Nous remercions les observateurs de la filière pour leur participation.

COLZA



Stade phénologique

11 parcelles ont été observées cette semaine, le stade va de « cotylédons » à « 4 feuilles » (B4).

- ✚ 36 % au stade « cotylédons »
- ✚ 36 % au stade « 2 à 3 feuilles » (B2-B3)
- ✚ 28 % au stade « 4 feuilles » (B4)

	Semis	Stade	Limaces (pièges)	Tenthredes (cuvette)	Altises piégées (cuvette)*	Fréquence (% plantes touchées)			Intensité (% surfaces feuilles touchées)
						Dégâts de Tenthrede	Dégâts limaces	Morsures altises	Dégâts limaces
87 - Rancon	24/08/2014	4 feuilles		6	6 G		5%	20%	
87 - Nexon	28/08/2014	4 feuilles			4 G		10%		5%
87 - Breuilaufa	01/09/2014	4 feuilles			1 G	<i>Dégâts de grêle - non suivi</i>			
87 - Peyrilhac	03/09/2014	3 feuilles					10%		
87 - Feytiat	05/09/2014	Cotylédons							
87 - St-Hilaire-Bonneval	09/09/2014	Cotylédons							
87 - Le Palais-sur-Vienne	09/09/2014	Cotylédons	<i>Cuvette renversée</i>						
23 - Genouilhac	01/09/2014	2 feuilles			9 G		1%	2%	5%
23 - Viersat	01/09/2014	Cotylédons			14 G		2%	68%	
23 - Bourgneuf	03/09/2014	3 feuilles			30 G			100%	
23 - St-Sulpice-Le-Guéretois	01/09/2014	3 feuilles			1 G		20%	50%	10%

* G = grosse altise ; P = petite altise

Limaces

Observations du réseau : Il a été noté des dégâts de limaces sur la parcelle de Rancon, Peyrilhac, Nexon (87) Genouilhac, Viersat et Saint-Sulpice-le-Guéretois (23).

Période de risque : De la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Evaluation du risque – limaces : A surveiller dès la levée. Une surveillance des parcelles dès le semis permettent d'anticiper les dégâts.

Attention, la présence de limaces est très liée à l'historique parcelle mais aussi aux conditions climatiques. Les conditions climatiques très sèches et chaudes sont peu propices aux dégâts de limaces.

Petites et grosses altises

Éléments de biologie

Petite altise : Petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec une bande longitudinale jaune sur chaque élytre). Adulte de 2 à 2,5 mm.

Grosse altise : Gros coléoptère au corps noir et brillant avec reflets bleus métalliques sur le dos. Extrémités des pattes, des antennes, et de la tête roux-doré. Adulte de 3 à 5 mm.



Rappel des dégâts : Morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.

Observations du réseau : Des altises ont été piégées dans la cuvette à Breuilaufoa, Nexon et Rancon (87), Bourganeuf, Genouilhac, Viersat et Saint-Sulpice-le-Guéretois(23).

Des morsures sont observées sur des pieds de la parcelle de Rancon (87), Bourganeuf, Genouilhac, Viersat, Saint-Sulpice-le-Guéretois(23), de 2 à 100 % des plantes touchées.

Période de risque : De la levée à « 3 feuilles ».

Seuil de nuisibilité : Si 8 pieds sur 10 présentent des morsures sans dépasser ¼ de la surface végétative.

Évaluation du risque - altises : Surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises. Nous sommes actuellement dans la période à risques, les conditions climatiques actuelles étant favorables.

A RETENIR

MAIS

Surveiller l'évolution de la maturité de la plante. Pour la semaine à venir, nous devrions gagner en moyenne 1 point de matière sèche tous les trois jours.

COLZA

Limaces : A surveiller, stade sensible de la levée à 3 feuilles, soyez donc très vigilant.

Altises : Nous sommes actuellement en période de risques, restez vigilant.

PROCHAIN BULLETIN MARDI 30 SEPTEMBRE

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

